



PETIT COURRIER DES DAMES,

ANNONCES



DES MODES,

Des Nouveautés et des Arts.

LE PETIT COURRIER DES DAMES paraît tous les cinq jours, avec huit Gravures par mois, dont six représentent des costumes de femme, une des costumes d'homme, une des chapeaux, bonnets et coiffures.

ON S'ABONNE A PARIS,

Au Bureau du PETIT COURRIER DES DAMES, Boulevard des Italiens, N^o 2 L, près le Passage de l'Opéra, où doivent être adressés, *franc de port*, les lettres, envois d'argent et demandes d'abonnement.

Les abonnemens datent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

MODES.

LA mode des flèches placées sur les cheveux s'est ressuscitée cet hiver avec un tel éclat, qu'il n'est point de réunion où l'on n'aperçoive briller une quantité de ces jolis ornemens; on en voit en or, en perles, en camées, en pierreries, diamans, et quelquefois on en croise deux dans les coques de

cheveux, et leurs enjolivemens correspondent au bandeau qui traverse le front.

— On porte pour coiffure de bal ou soirée de très-longes épis en perles qui offrent l'effet de petites plumes; deux ou trois suffisent pour former sur la tête une espèce de gerbe entre laquelle passent les coques et mèches de cheveux. On ajoute à cette coiffure quelques fleurs, perles et or, qui séparent les touffes en forme de demi-guirlande.

— Parmi les bijoux les plus à la mode, on remarque de longues branches composées de feuilles d'or et de pierreries qui se placent sur les cheveux et s'entremêlent aux plumes et aux marabouts.

— On voit des coiffures surmontées d'une escuriale de fleurs or et perles fixées au haut de longues épingles d'or.

— On entremêle beaucoup d'effets d'or et d'argent dans les bouquets en peinture qui ornent les robes de bal. Beaucoup de guirlandes et bouquets sont maintenant placés sur l'ourlet et peu au-dessus, ainsi qu'ils l'ont été jusqu'à présent.

— Des robes en crêpe blanc au bas desquelles sont brodés en soie plate des bouquets d'anémone parfaitement nuancés, ou ornées de gerbes de fleurs des champs de divers feuillages, sont les plus recherchées.

— Une robe de crêpe bleu de ciel ornée de bouquets de lilas blancs entourés de leur feuillage est très-distinguée.

— Nous citerons aussi, pour robes de soirée, des applications en velours sur gaze, entourées de petites broderies d'or ou d'argent: celles qui représentent des guirlandes de fleurs vertes et or sont charmantes.

— Des bouquets de chardons roses entremêlés de chardons d'argent brillanté, se portent pour coiffures; on emploie aussi des aigrettes dont une moitié est formée de brins de verdure et l'autre de brins d'or.

— Sur les robes d'étoffes on porte beaucoup de demi-canezouts de blonde dont les jockeys garnis, ainsi que le tour de la poitrine, ornent beaucoup les corsages unis que l'on a si généralement adoptés cet hiver.

— Quelques très-jolies femmes ont adopté *les bonnets à la Fiancée*. La grâce de ces petits bonnets posés extrêmement en arrière est charmante; mais on doute qu'une mode qui né-

cessite des traits presque parfaits puisse devenir générale.

— La maison de M. Neumann-Naigeon, rue Vivienne, n° 19, est une de celles auxquelles on doit les plus heureuses innovations dans les modes.

On remarque en ce moment, dans ses ateliers, un superbe manteau commandé par une princesse russe, et qui réunit la richesse à l'élégance. Ce manteau en velours noir, doublé de martre zibeline, brodé d'une torsade en or, et surmonté d'un collet à la Médecis, s'attache par une agrafe en losange composée de cinq pierres différentes.

CODE THÉÂTRAL.

Physiologie des théâtres, manuel complet de l'auteur, du directeur, de l'acteur et de l'amateur, contenant les lois, règles et applications de l'art dramatique, par J. Rousseau, l'un des auteurs du Code civil.

Depuis quelque tems il a paru une collection de codes d'un nouveau genre : ce ne sont point les règles de Cujas et Barthole qui s'y trouvent exposées ; une femme peut les lire sans risquer de n'y rien comprendre, les gens du monde sont sûrs de les parcourir avec amusement, et s'ils sont feuilletés par les étudiants en droit ce n'est point pour y apprendre les maximes qu'ils doivent débiter sous la robe de l'avocat.

Ces codes sont exclusivement destinés aux gens du monde. Le code civil contient les lois de la politesse du ton, des manières de la bonne compagnie. On apprend, en le lisant, à se présenter avec grâce dans un salon, à bien poser sa serviette à table, à faire une salutation bien correcte en se retirant. Le code gourmand, destiné aux gastronomes, renferme l'indication de tout ce qui a rapport à l'art de bien manger ; il indique les bons morceaux, donne le détail d'un dîner bien servi, et serait un manuel fort utile à mainte excellence improvisée. La toilette, la conversation, ont aussi leurs codes, et l'on devine aisément les sujets qu'ils traitent.

L'ouvrage qui fournit le sujet et le titre de cet article fait partie de cette collection ; l'auteur y parle avec esprit de tout ce qui a rapport aux théâtres : il passe successivement en revue les comédiens, les directeurs, le souffleur, l'orchestre,

les indispositions subites, les ouvreuses de loges, les billets donnés, et une foule d'autres sujets piquans qui ont rapport aux théâtres.

Nous citerons le chapitre des ouvreuses de loges ; il est un des plus piquans, et beaucoup de nos lecteurs pourront en apprécier toute la vérité.

« Il est beaucoup d'honnêtes gens qui vont rarement au spectacle ; c'est pour eux un plaisir d'autant plus vif qu'il leur est moins permis, et c'est une véritable fête lorsqu'avec de petites économies et le produit du gain à la mouche ou au loto, le petit boutiquier peut, le dimanche, conduire sa femme aux troisièmes loges ou à la seconde galerie. Muni de sa pièce de cent sols, cachée solitairement dans le gilet de poil de chèvre, il prend sa femme sous un bras, son parapluie sous l'autre, et arrive avant quatre heures devant les portes du théâtre qui ne doivent s'ouvrir qu'à six. Le voilà heureux, il n'y a que cinquante personnes devant lui, à la queue, et qu'est-ce que cinquante personnes réparties dans une salle de spectacle ? Il pourra donc choisir une loge en face, il ne perdra ni un coup de théâtre ni un changement de décor. Pendant le tems qui s'écoule entre son arrivée et l'ouverture des bureaux, il commente le titre de chaque pièce que l'on doit jouer, et son incertitude ajoute encore à son impatience et au plaisir qu'il se promet.

» Enfin les portes s'ouvrent : dans la crainte de ne pas entrer, il se cramponne aux personnes qui sont devant lui, au risque de les étouffer, et au milieu des cris : *mais ne poussez donc pas ! mais prenez donc garde, vous m'écrasez !* il arrive au bureau, tire sa pièce de cinq francs qu'on lui échange contre deux cartes avec cinquante centimes de retour, pénètre enfin dans la salle qui était pour lui la terre promise, grimpe les escaliers quatre à quatre en tirant sa femme après lui, et arrive aux troisièmes loges ; elles sont toutes vides : il les examine les unes après les autres, choisit celle qui lui convient le mieux, et d'un ton impératif ordonne à l'ouvreuse de lui en livrer l'entrée. « Monsieur, tout est loué, voyez de l'autre côté. » Il ne fait qu'un saut de la gauche à la droite de la salle, et le terrible *tout est loué* accueille encore sa demande. « Comment, tout est loué ! qu'est-ce que cela signifie ? — Monsieur, voyez les cartons. » Et le pauvre homme se donne

billets
apport
est un
ont en
nt au
qu'il
avec
ou au
emme
pièce
oil de
e sous
es du
eux ,
ue, et
alle de
e per-
Pen-
re des
n doit
et au

as en-
ai, au
oussez
ive au
contre
enfin
pe les
et ar-
s exa-
nvient
de lui
e l'au-
de la
ande.
ie? —
donne





Petit Courrier des Dames.

Boulevard des Italiens N^o. 2. près le passage de l'Opéra
Coiffure Exécutée par M. Croizat, et ornée de bruyère. Des magasins de M. Cartier Boulevard Des
Italiens. Robe de crêpe brodée en soie et or. Des magasins de M. Delisle. Parure en Perles Des
magasins de M. Bourgaignon. Passage de l'Opéra.

la déchirante satisfaction de lire son arrêt sur la porte de chaque loge.

» Si notre amateur eût eu un peu plus l'habitude des théâtres, il aurait su que, quand les ouvreuses comptent sur la foule, elles louent toutes les loges à leur profit, et ne s'en dessaisissent qu'en faveur d'argumens irrésistibles que le pauvre boutiquier n'était pas en état d'opposer.

» Cet impôt que, dans tous les théâtres, on lève ainsi sur la bourse de chaque spectateur, est vraiment révoltant : il faut donner de l'argent à l'ouvreuse pour se faire ouvrir la loge que l'on a payée au bureau, il lui en faut encore pour le petit banc qu'elle vient placer d'un air officieux sous les pieds de la dame que vous accompagnez ; il lui en faut pour qu'elle dépose, dans le vestiaire destiné à cet usage, votre manteau ou votre chapeau. Il résulte de là que le prix de vos places se trouve presque doublé, et que vous avez dépensé douze francs, quand vous comptiez n'en dépenser que huit. Mais, quand on conduit une dame au spectacle, il faut en passer par là. Les ouvreuses font leur métier en vous pressurant, faites le vôtre en vous exécutant de bonne grâce, ou restez chez vous. »

Le *Code Théâtral* est un petit volume fort amusant : il contient, sur les habitudes des théâtres, un grand nombre de faits curieux, d'observations intéressantes. Le chapitre des *mères d'actrices* est un des plus piquans. A propos de loges, l'auteur n'oublie point de parler de l'inconvénient de ces énormes chapeaux que portent beaucoup de dames à qui l'on s'empresse de céder le premier rang de la loge, et qui obscurcissent complètement la vue de la scène. La manie de jouer la comédie bourgeoise est aussi traitée avec beaucoup d'esprit.

L'ouvrage est terminé par un petit recueil d'anecdotes dramatiques. Nous en avons remarqué plusieurs dont la citation pourra plaire.

« M^{lle} Mars, entrant un jour au comité de la Comédie-Française, oublie de fermer la porte derrière elle ; Thénard, qui jouait les rôles à livrée, lui dit avec humeur : « Fermez donc votre porte, madame, vous n'avez pas ici de domestique. — Je sais, monsieur, lui répond M^{lle} Mars, que depuis long-tems il n'y a plus de valets à la Comédie-Française. »

» Honoré, qui a débuté à Paris dans les rôles de Potier, et

qui tient cet emploi à Bordeaux, vint un soir annoncer au public qu'un de ses camarades était indisposé, et prier qu'on voulût bien en accepter un autre dans le rôle que le malade devait jouer. Le public prenait assez bien la chose, lorsqu'un monsieur, placé à l'orchestre, se leva et exigea que l'acteur annoncé parût *mort ou vif*. Alors, Honoré, du ton le plus poli : « Ma foi, messieurs, moi qui suis payé pour dire des bêtises, je n'aurais pas trouvé celle-là. »

» Des comédiens nomades arrivant dans une ville de province, pour y donner quelques représentations, vont soumettre au maire le premier spectacle, composé de *l'Amant Bourru* et de *l'Épreuve Villageoise*. Le maire accorde la permission, en réclamant une loge pour lui et sa famille. Mais le lendemain M. le maire, après avoir lu l'affiche, défend la représentation. Grande rumeur parmi les comédiens. Un d'eux est dépêché vers l'autorité, qui le reçoit fort mal. « Monsieur, vos deux pièces de ce soir sont en vers *libres*, et ma famille ne doit pas entendre des ouvrages *libres*. » Après bien des peines pour faire comprendre au magistrat ce qu'on entend par *vers libres*, le *veto* est levé et le spectacle a lieu. La comédie de Monvel commence, et le souffleur joue les trois quarts de la pièce. Le maire est furieux. « Vous ne savez pas vos rôles, s'écrie-t-il. » Et les administrés de M. le maire font *chorus* avec lui en criant : « Vous ne savez pas, vous ne savez pas ! » Et le rideau tombe au bruit des sifflets. Un instant après il se relève. *L'Amant Bourru* vient annoncer au public que le dimanche suivant on donnera un spectacle choisi, et qu'on jouera *le Philosophe sans le savoir*. » Du tout, du tout », s'écrie M. le maire ; « sans le savoir ! je ne le souffrirai pas ».

MÉLANGES.

Le bal donné par le Ministre de la Marine a été charmant ; il réunissait gaieté, luxe et élégance. Celui du duc d'Orléans était remarquable par sa splendeur et sa brillante réunion. Les bals costumés se soutiennent avec le même zèle et la même activité. Les jeunes femmes y sacrifient leurs nuits et leurs parures les plus précieuses ; car nombre d'elles font démonter jusqu'à leurs diamans pour les employer d'une manière propre à leurs déguisemens.

MODES D'HOMMES.

Costume habillé.—Habit tuya rouge, gilet de casimir blanc à petit schall, brodé en soie plate couleur tuya; pantalon de casimir noir collant, bas de soie gris à coins à jour noirs, chemise de batiste à poignets à pointe d'Alençon. Tel est le *nec plus ultra* de l'élégance. Ce costume, d'un ensemble parfait et d'un goût recherché, se voit chez M. NEUMANN NAIGEON, rue Vivienne, n° 19. Nous ne saurions trop recommander aux fashionables ces magasins qui sont aujourd'hui les arsenaux privilégiés de la mode.

— On porte aussi beaucoup d'habits bleus, bronzes ou marrons, avec revers doublés en velours noir.

— Dans les bals on voit une variété infinie de gilets. Ils sont généralement à boutons de métal, mais les schalls ont repris faveur, et le règne éphémère des gilets à collet droit touche à sa fin. Les gilets à petits schalls qui sont toujours très-ouverts sur la poitrine se font en satin noir, ou en gros de Naples blanc ou bleu moiré, et beaucoup en étoffes trames en or et en argent, dont la richesse et l'éclat détruisent la monotonie et la sévérité qui donnaient naguère à une réunion de danseurs l'aspect d'une assemblée de graves docteurs de la Sorbonne.

— Les épingles sont toujours proscrites; les boutons qu'on porte généralement, au nombre de trois, sont en pierres fines de couleurs tranchantes, avec pointes en or ou en diamans.

— Ce qu'il faut avoir presque vu de ses propres yeux pour le croire, c'est que l'importation récente et anglaise de la cravate noire ne se borne plus à choquer nos idées sur les convenances seulement en se montrant en toilette au balcon et dans les loges de l'Opéra, elle pénètre même dans les plus grandes soirées; mais hâtons-nous d'avertir que cette dernière licence n'est encore permise qu'aux fashionables d'outremer.

— Le chapeau pliant doit être doublé en moiré blanc. Les souliers à petites boucles d'or sont bien portés. Les gants sont blancs unis; on en voit quelques-uns bleus brodés en blanc; mais ce genre est prétentieux, et jusqu'à ce jour n'a pas mérité le suffrage de ceux qui donnent le ton.

Costume négligé.—Les redingotes ont subi peu de variations dans leurs formes. On en voit beaucoup pour surtouts, de couleurs blanchâtres, à collets très-larges et flexibles.

— En toilette du matin et à cheval, on voit un grand nombre d'habits bleus ; formes à l'anglaise, avec boutons de métal ciselé et collet de velours. On les porte fermés jusqu'à l'avant-dernier bouton.

— Les pantalons n'ont plus qu'une forme et qu'une couleur admises ; ils sont marrons, à deux baguettes sur le côté, ouverts d'environ six pouces par le bas, et fermés par de gros boutons recouverts de drap pareil, auxquels sont fixés les sous-pieds. Avec cette forme de pantalons, renouvelée des polonaises de 1815, les éperons d'acier longs de deux pouces sont de rigueur ; il faut en avoir à toutes ses bottes, quand même on n'aurait jamais vu un cheval de sa vie.

— Les gilets sont toujours de couleurs foncées à dessins chinois, couleur cendre, avec boutons d'or mat ; ils sont très-longs et doivent dépasser l'habit de manière à laisser voir le dernier bouton, qui ne se ferme pas.

— Les chapeaux sont à poil ras, à petits bords, relevés sur les côtés et très-recourbés par devant et par derrière. La forme élevée est tout-à-fait cylindrique.

— Les cravates de fantaisie sont tout-à-fait délaissées ; on n'en porte plus en négligé que de noires, nouées négligemment et à très-longs bouts retombant sur la poitrine et rentrés sous le gilet.

ANNONCES.

— MÉCANISME ANTI-RACHITIQUE ET CORSETS. Nous affirmons avec sécurité que, pour être bien habillées, les dames désormais doivent accorder la préférence à M. Bretel, pour toute espèce de Corsets mécaniques et autres. Rapports et médaille ont été décernés publiquement à cet artiste par diverses sociétés médicales. S'adresser rue Montmartre, n° 131.

— Différentes étoffes viennent de paraître chez M. Y. BERT, place de la Bourse, et déjà les hauts tailleurs s'en approvisionnent pour la fête de Longchamps ; les gilets sont des dessins que portent les mandarins, grands personnages près de l'empereur de Chine, sur des valencias et piqués ; rien n'est plus distingué : les pantalons sont en satin laine pluité, et d'autres en coton même disposition, ainsi que des draps piqués soie.

—

A ce Numéro sont jointes les Planches 619 et 620.

PARIS.— Imprimerie de DONDEY-DUPRÉ, rue St.-Louis, N° 46, au Marais.